

CARTE DE QUOTIENT 2024

Madame, Monsieur,

Afin d'établir votre carte de quotient 2024, je vous prie de bien vouloir fournir **les photocopies de tous les documents** demandés, ci-dessous :

DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

- 1) Photocopie de l'avis d'impôt sur le revenu 2023 (sur les revenus de l'année 2022) **COMPLET de Monsieur et/ou Madame (en fonction de votre situation familiale)**.
- 2) Si vous percevez une pension alimentaire, veuillez préciser le montant mensuel sur la page 2.
- 3) **En cas de changement de situation, fournir les 3 derniers justificatifs de ressources** : Bulletins de salaire, Pôle emploi, indemnités journalières, pensions, etc....
- 4) L'attestation de paiement et quotient (CAF) **datée de moins de 3 mois. Vous pouvez l'obtenir sur le site www.rouen.caf.fr, avec votre n° allocataire, votre code confidentiel (sélection mon attestation → de paiement)**.
- 5) Un justificatif de domicile à votre nom **daté de moins de 3 mois** (électricité, eau, quittance de loyer...).
- 6) La note d'information (page 2) remplie, datée et signée.

Nous vous invitons à nous transmettre les documents à l'adresse électronique : quotient@ville-petit-couronne.fr

Si vous ne bénéficiez pas d'un accès internet, vous pouvez déposer votre dossier complet au Centre des Tourelles.

CE FEUILLET EST A JOINDRE AUX DOCUMENTS

COMPOSITION DE LA FAMILLE

 : _____

	Nom Prénom	Date de naissance	Ecole
Responsable légal		XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Conjoint(e)		XXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
1 ^{er} enfant			
2 ^{ème} enfant			
3 ^{ème} enfant			
4 ^{ème} enfant			
5 ^{ème} enfant			

Si vous percevez une pension alimentaire, veuillez préciser le montant mensuel : _____.

LE TARIF 2024 SERA APPLIQUE A PARTIR DE JANVIER

TOUT DOSSIER NON REMIS OU INCOMPLET ENTRAINERA UNE FACTURATION AU TARIF PLEIN

DATE : _____

SIGNATURE

(La carte de quotient n'est pas obligatoire, si vous ne souhaitez pas l'établir, ne pas tenir compte de ce courrier).